ENGLEFONTAINE Actu

Bulletin municipal

Janvier 2023

Au programme :

- Édito
- Sorties organisées
- Nos aînés
- Nos jeunes
- Action sociale
- Manifestations
- Contexte et analyses
- Réseau de chaleur
- Projet vélo
- L'école
- Atlas de la Biodiversité
- Défis Familles
- Travaux
- Cérémonies
- Infos diverses

Voeux du Maire

21 Janvier à 10h

Salle des Fêtes

Expression libre de l'opposition

Au seuil de cette nouvelle année, mesdames et messieurs, chers amis, l'ensemble des élus de l'opposition au Conseil Municipal, vous adresse leurs vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé, de joie et de réussite.

Notre devoir est d'assumer notre rôle d'élus sachant que nous ne pouvons pas changer les décisions de la municipalité, à 3 contre 14. Nous luttons, malgré tout, pour essayer de vous représenter, Pour nous 3, s'opposer c'est contre nature car, de par notre expérience professionnelle ou de la vie associative, nous sommes toujours à la recherche du positif. Mais, au conseil municipal, nous devons exprimer nos différences et notre opposition, lorsque nous ne sommes pas d'accord. Nous ne luttons pas à armes égales.

Nous sommes et resterons une opposition vigilante pour l'intérêt des Englefontainoises et Englefontainois de notre qualité de vie à toutes et tous.

Cordialement

Nous contacter

Pour toute question vous pouvez nous contacter :
- Par mail à mairie@englefontaine.fr
- Par téléphone au 03 27 27 50 22

Le conseil municipal

Membres de la majorité (11)

- Mme PLUCHART Sandra, Maire
- M. LEGROUX Christophe, 1er Adjoint
- Mme LEMOINE Laëtitia, Adjointe
- Mme FONTAINE Valérie, Adjointe
- M. PAYAGE Sébastien, Adjoint
- M. POTTIÉ Jean-Pascal, Conseiller délégué
- M. CARDOSO Dominique, Conseiller
- M. BARBAY Daniel, Conseiller
- Mme DUPUIS Charlotte, Conseillère
- M. ROBART Philippe, Conseiller
- Mme MARÉCHAL Claire, Conseillère

Membres de l'opposition (3)

- M. GUILBAUT Bernard, Conseiller
- Mme RAVERDY Françoise, Conseillère
- Mme BILOT Naïma, Conseillère

OURS
Editeur :
Mairie d'Englefontaine
Place E. Thomas
Directeur de la publication :
Mme PLUCHART
ISSN : Demande en cours

Édito

***2022** est derrière nous et quelle année !*

Nous vivons des temps chahutés. La guerre est de retour en Europe et ses conséquences sur notre pays et son économie impactent tout le monde. Gaz, pétrole, électricité : les prix de l'énergie s'envolent et le porte-monnaie des Français est mis à rude épreuve tout comme celui des collectivités locales et des entreprises.

Les projections ne sont pas rassurantes et les collectivités plongent dans l'angoisse. Nous avons engagé des réflexions, des projets et pris des arbitrages afin de gérer au mieux le budget de la commune et permettre d'appréhender les années à venir avec plus de sérénité. Il s'agit également de ne pas compromettre les projets qui nous tiennent à coeur, comme celui de la réfection de l'école.

C'est pourquoi, dans ce contexte de hausse démesurée du coût de l'énergie, mais aussi pour répondre aux enjeux climatiques, une des mesures phares de cette année 2022, fut de lancer le projet d'installation d'une chaudière à bois déchiqueté qui chauffera la salle des fêtes, la mairie et l'école.

*Comme vous le verrez dans ce bulletin municipal, nous ne souhaitons pas nous laisser aller à la fatalité. Nous **anticipons** et **identifions** les mesures à prendre, nous **mobilisons** des financements et des dispositifs de l'Etat, de la Région, du Département, du Pays de Mormal.*

Malgré l'inflation qui touche tous les comptes de notre budget, sans compensation (prix matières premières, énergie, point d'indice etc..) et confortées dans nos choix par la trésorerie qui salue notre gestion financière, l'équipe municipale et moi-même tenons à vous dire que la commune d'Englefontaine reste en mesure d'assurer ses charges et aussi à porter les investissements nécessaires pour accroître la qualité de vie au sein de notre commune.

Nous agissons en responsabilité avec discernement, méthode et courage… C'est ce que nous nous attachons à faire depuis 3 ans… La seconde moitié du mandat s'annonce difficile mais nous allons poursuivre nos efforts.

*Les projets pour Englefontaine ne manquent pas et comme vous pouvez le constater, les années à venir nous laissent entrevoir de **grands changements**.*

Les inquiétudes se font sentir mais la crise sanitaire a montré que lorsque nous agissons ensemble, nous sommes capables de surmonter les difficultés.

***Je tiens à vous souhaiter, à toutes et à tous, une belle année 2023.** Je vous invite et vous espère nombreux à la cérémonie des vœux qui se tiendra le samedi 21 janvier à 10h à la salle des fêtes. J'aurai le plaisir de vous présenter les réalisations et projets à venir et surtout de discuter avec vous autour d'une galette des rois et d'un verre de l'amitié.*

Sandra PLUCHART

Sorties organisées

Afin de (re)créer du lien, passer du temps ensemble, permettre à chacun de passer du bon temps et de (re)découvrir des sites touristiques et culturels des environs, la commune a proposé et continuera de proposer, 2 ou 3 fois par an, des sorties de groupes.

Le fonctionnement est simple : la commune prend en charge le bus, ce qui permet à chacun de ne pas avoir de coûts de transport (et parfois de parking) et les participants bénéficient du tarif de groupe.

En 2022 ont été proposées :

Sortie Familistère

Grand soleil et chaleur sur Guise en ce 7 mai.
Retour dans le passé pour cette visite guidée durant laquelle une soixantaine d'aînés a arpenté les bâtiments de ce site unique en son genre classé au titre des monuments historiques.

Sortie Pairi Daiza

Le temps était froid et humide ce 6 novembre, mais cela n'a pas empêché les 93 participants de profiter de la sortie au parc Pairi Daiza, toujours en tête du classement des meilleurs zoos. Il compte 800 espèces et plus de 7000 animaux.

Prochaines sorties :

En 2023, deux sorties sont d'ores et déjà prévues. Le parc Astérix ouvert à tous et le centre minier de LEWARD réservé à nos ainés.

Nos jeunes

Fête de l'école

Retour du soleil et de la fête de l'école en extérieur. Remise des kits de 6ème, Kermesse, spectacles et bonne humeur ont rythmé cette journée.

Spectacle de Noël

Ce 16 décembre a eu le lieu la remise des colis de Noël pour les enfants depuis la naissance jusqu'à 18 ans. S'en est suivi le spectacle et la venue du Père-Noël.

Kit d'entrée en sixième

Un kit d'entrée en 6ème a été remis à chaque élève de CM2 : une calculatrice scientifique pour répondre aux besoins d'équipement demandé au collège ainsi qu'une clé USB pour sauvegarder ses exposés et certains devoirs aujourd'hui réalisés en grande partie numériquement. À cela, nous avons ajouté un jeu car le jeu ne s'oppose pas au sérieux, il s'oppose au réel et permet sans s'en rendre compte d'apporter quelques compétences et leçons de vie telles que la créativité, la prise de décisions, la priorisation, la planification, la mémoire, la logique, le vocabulaire, la patience et aussi se fixer des objectifs.

Mercredis récrée

Animés par Kelly, de plus en plus d'enfants participent aux mercredis récrée et profitent de ce moment de détente et de convivialité.

Horaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil garderie* : 8h30 à 9h / 12h à 12h30 / 17h à 17h30

Les enfants peuvent amener leur repas (sandwich ou plat à réchauffer) et le manger entre 12h30 et 13h30 à la cantine.

**Garderie gratuite*

Dispositif « Petit déjeuner »

La commune a signé une convention avec l'Education Nationale pour la mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners » à l'école Jules Copin. Cette démarche s'appuie sur une volonté de favoriser le bien-être des élèves et la promotion de la santé.

Les petits-déjeuners sont servis aux élèves 2 fois par semaine :

•Les lundis et jeudis de 7h30 à 8h30 sur le temps périscolaires

•Les vendredis de 9h à 9h30 sur le temps scolaire pour l'ensemble des élèves de l'école

Un total de 6 400 petits déjeuners seront servis.

En début de mois, les enfants proposent une composition de leur choix.

Nos aînés

Le repas des aînés

Les aînés entrent dans la danse ! Le dimanche 20 novembre a eu lieu le repas des aînés. Une tradition renouvelée avec succès cette année en compagnie de la troupe DANZA et le repas a été préparé par le traiteur LEPOLARD Julien. 140 convives et une belle ambiance cabaret pour le plaisir de tous. C'est un grand moment de convivialité en ces temps incertains où nous avons besoin de gaieté et de plaisir partagés. Le mot de fin de soirée des convives :

Vivement l'année prochaine !!!

Il est de coutume d'honorer nos doyens :
Mme Maria PEREIRA-DOMINGUES 88 ans
Mme Berthe LAURENT 86 ans et M. Ernesto COUTO 84 ans

Et les mariés de longue date pour leurs noces d'EMERAUDE (40 ans de mariage) :
M. et Mme COUSSEMENT Pascal et Véronique / M. et Mme BILOT Jean-Luc et Francine
Pour leurs noces de DIAMANT (60 ans de mariage) : M. et Mme COUTO Ernesto et Maria

Pensez-y !

Concernant les aînés, nous vous rappelons l'existence depuis 40 ans d'un club, accessible aux personnes dès 60 ans. Nous vous invitons à être curieux et pousser la porte de la salle polyvalente les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois entre 14h et 18h. Vous pourrez y jouer à la belote, à la manille, au Scrabble, aux dames, au Triomino et bien d'autres encore. Des joueurs de cartes sont recherchés et attendus. Vous pouvez également venir avec vos idées.

Le colis des aînés : distribution à domicile

Les vendredi 9 et samedi 10 décembre, a eu lieu la remise dans la bonne humeur des colis des aînés. Des petites douceurs gastronomiques qui égaieront les fêtes. Un grand Merci aux personnes bénévoles qui se sont portées volontaires pour nous aider à la distribution.

Le colis des aînés : distribution en EHPAD

Les aînés d'Englefontaine en EHPAD n'ont pas été oubliés et ont reçu la visite de Madame la Maire accompagnée de Kelly, animatrice de la commune, la semaine entre Noël et nouvel an. Madame la Maire a aussi confectionné des gaufres de nouvel an à leur attention. Ils ont été ravis de ce présent et les plus gourmands, qui n'ont su attendre, les ont trouvées très bonnes.

En photo, quelques résidents de l'EHPAD de Landrecies

Action sociale

DES ACTIONS EN FAVEUR DE NOS AÎNÉS

Les personnes âgées sont une « source de richesse pour la société », et pas seulement pour leurs souvenirs. elles le sont pour leur implication dans la société et cela se vérifie au quotidien sur Englefontaine. Merci à eux.

Cette année, nous allons agir dans différents domaines :

- **Aménager la commune**

Dans le cadre du travail mené par le Pays de Mormal, en lien avec Le Ministère chargé de l'Autonomie, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, la Banque des Territoires et le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, il est offert à la commune d'Englefontaine de mobiliser le dispositif « Fonds d'appui pour des territoires innovants séniors ».
Dans ce cadre, la municipalité souhaite mobiliser l'AXE 2 du dispositif consistant à accompagner LA CRÉATION DE PROJETS permettant de soutenir des aménagements et du mobilier urbain.
Un travail de concertation va être entamé avec les ainés volontaires de la commune afin d'identifier les aménagements urbains répondant à leurs besoins. En effet, aller en forêt est peut-être tentant pour certains mais serait plus facile avec un lieu où faire une halte entre le centre du village et la forêt. Aller à la pharmacie, au stade ou à l'étang peut également sembler loin sans faire une pause. Des lieux de pauses pour discuter et pas seulement se reposer.

- **Développer des actions solidaires**

Le contexte de la crise sanitaire et du confinement lié à la COVID 19 a amplifié l'isolement des personnes âgées et fragiles. S'emparer de cette question et construire des réponses de proximité devient une urgence. Le Département reconnait que la commune est l'échelon de proximité en capacité d'agir le plus finement possible en faveur de ses administrés.

À ce titre, nous sommes ravis de pouvoir conventionner avec le Département du Nord et la « Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord » (MDPH) pour construire des réponses durables, efficaces afin de lutter contre l'isolement des aînés et des plus fragiles. Cette convention permettra à la commune de mobiliser l'un des 4 dispositifs ci-après, cumulables entre eux et ouverts tout au long de l'année 2023. Ceux-ci s'adressent au public âgé de 60 ans et plus.

- **Soutien aux initiatives intergénérationnelles**

Le Département souhaite promouvoir des actions intergénérationnelles pour les séniors à domicile ou résidents en structure type résidence autonomie ou en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Le Département contribuera à hauteur de 500€ par jeune engagé dans une action intergénérationnelle. Un appel à candidature sera lancé prochainement.

- **Soutien aux initiatives culturelles**

Pour permettre aux Nordistes de plus de 60 ans de s'évader par la culture, le Département soutient les initiatives visant à proposer des animations artistiques. Les projets peuvent être divers : spectacles, atelier artistique avec ou sans représentation, atelier de sensibilisation en parallèle d'une représentation artistique, etc. L'ambition est de programmer un temps par trimestre.

- **Le soutien aux initiatives sport et bien-être**

Pour encourager la pratique sportive et favoriser les projets en faveur du bien-être des séniors, le Département soutient les actions visant l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la pratique sportive ou bien encore l'hygiène de vie : séances de vélo électrique, yoga, atelier de cuisine...

- **Le soutien à la découverte des outils numériques ludiques**

Le Département souhaite accompagner les actions qui permettent aux séniors de se familiariser avec les outils numériques du quotidien, notamment les smartphones et les tablettes tactiles. Pour cela, il soutiendra les projets qui visent la découverte de ces outils et qui placeront les séniors en position d'utilisateurs et de testeurs. Cela vient en complément d'ateliers déjà dispensés.

Merci à eux :

Nord le Département est là

Pays de Normal Communauté de Communes

mdph59

Manifestations

Les "Ça me dit" d'Englefontaine

Retour de la Brocante

Voilà 2 ans que la grande et reconnue brocante d'Englefontaine n'avait pas pu être organisée. Comme d'habitude, elle a rencontré un grand succès. Merci à l'association pour l'organisation qui demande une grande mobilisation et un grand investissement en temps.

Journée Festive

Le 6 août, tournois de belote, puzzle, molkii et rallye photo ont animé le village. En clôture de cette journée un concert tribute « Johnny Hallyday » a mis le feu à la place Eugène Thomas.

Journée Nature

Le 17 août, en attendant que la pluie se calme, un planet'quiz a été animé. Avec le retour du soleil, une balade nature pour les uns, une rando vélo pour les autres ont été proposées. Pour reprendre des forces, un pique-nique a été organisé avec des produits locaux, issus de la production du lycée Agricole de Le Quesnoy. La journée s 'est clôturée par la projection gratuite du film **ANIMAL** de Cyril DION.

Fêtes de St Georges

Le point d'orgue de ces manifestations de l'été : exposition automobile, concours de vélos fleuris, barbecue, fanfares et parade des Géants. Une fête repoussée depuis 2 ans pour cause de Covid et qui était attendue de tous.

Concours Vélos décorés

Merci à Lena, Lucas, Louis, Louanne, Iris, Léon pour leur participation et félicitations à Joyce qui a remporté le premier prix.

Fête des voisins

Pour la fête des voisins, madame la Maire et son équipe ont pris plaisir à apporter l'apéritif pour les convives.

Un contexte explosif, notre analyse, notre action

ZOOM - ECLAIRAGE

UN CONTEXTE DE CRISES DANS LEQUEL LA MUNICIPALITE AGIT

I. UN CONTEXTE DE CRISES – UN COCKTAIL EXPLOSIF

Nous ne vous apprenons rien, les collectivités traversent un moment déterminant et ça risque de taper fort. Crise internationale et énergétique, enjeux climatiques, inflation, on mesure, d'ores et déjà, les effets. Nous avons des contraintes connues à ce jour pour les collectivités avec la hausse de l'énergie qui engendre des augmentations à de nombreux postes de dépenses allant de la nourriture pour les cantines scolaires aux matières premières pour quelques travaux que ce soit, du remplacement d'une menuiserie à la réfection d'une route.

Cette hausse soudaine des coûts de l'énergie met en péril des services publics locaux essentiels. Elle risque aussi d'engendrer un renoncement des collectivités à leurs projets d'investissement et de mener à une hausse des impôts locaux affectant le pouvoir d'achat des ménages. Nous nous y refusons et sommes en ordre de marche pour apporter des réponses avec à nos côtés l'Etat, la Région, le Département et le Pays de Mormal que nous pouvons remercier pour leur précieux soutien.

Reconnaissant que les agents publics méritaient une revalorisation de leur point d'indice, cette augmentation obtenue le 1er juillet 2022, ajoute une dépense supplémentaire. Si une telle décision répond aux attentes légitimes des agents, la mise en œuvre de cette mesure a un impact sur les finances locales. En effet, cette revalorisation, à l'application immédiate, constitue une nouvelle charge pour les communes, dont le budget a déjà été lourdement impacté des suites de la crise sanitaire et de l'augmentation exponentielle des prix de l'énergie.

Avec ce cocktail explosif, nombreuses communes pourraient subir une réduction significative de leur capacité d'autofinancement.

Hausse des coûts de l'énergie + inflation + augmentation du point d'indice
= autant de nouvelles charges pour le budget des communes

Nous observons déjà que certaines collectivités n'ont pas eu d'autres « solutions immédiates, mais extrêmes », pour réduire leurs dépenses que de fermer l'accès à des équipements et services publics. Nous nous y refusons également.

Alors que tous, nous finalisons nos budgets pour 2023, comme l'ensemble des élus, nous nous inquiétons de ce contexte qui génère des charges supplémentaires.

II. DES DÉFIS À RELEVER – DES SOLUTIONS SONT ENVISAGEABLES

Toutes les communes doivent affronter ces défis inédits. Heureusement, avec de la rigueur, de la volonté et du travail, nous pouvons absorber ces augmentations importantes sans les répercuter sur les usagers des services publics et les contribuables locaux ou sans devoir fermer certains équipements. Nous agissons dans ce sens pour endiguer la hausse des charges courantes.

Agir sur les dépenses de fonctionnement + Anticiper + Investir
= faire baisser les dépenses

Le plus important est de mettre en place des stratégies et des actions destinées à maîtriser les dépenses énergétiques. En effet, ce type de dépenses doit progresser plus vite que les prix de l'énergie.

Pour ce faire, les communes doivent piloter les dépenses et les recettes, mais elles doivent également s'informer sur les dispositifs publics qui s'offrent à elles. C'est ce que nous avons fait et continuons à faire au quotidien. Face à la maîtrise des finances de la commune, anticipation, adaptation et action sont notre crédo.

III. LA MUNICIPALITE EN ACTION

- **La sobriété énergétique**

A l'échelle de la commune : La priorité est d'agir sur les dépenses de fonctionnement par des actions à court terme. Nous œuvrons, avec les agents de la commune, les associations, l'équipe enseignante de l'école à changer nos habitudes concernant l'utilisation des infrastructures. Il faut essayer de baisser les consommations, notamment celles dans les bâtiments publics. Les consommations d'eau, d'électricité ou de gaz sont dans la ligne de mire.

A l'échelle de l'intercommunalité : Cette réflexion et stratégie d'action sur la sobriété énergétique, ne se pose pas uniquement à l'échelle de la commune. Elle se pose également à l'échelle de l'intercommunalité avec qui nous avons des charges communes, notamment l'éclairage public. Un récent sondage organisé par l'Association des Maires de France fait ressortir que 90% des maires envisagent de réduire l'intensité ou l'amplitude horaire de l'éclairage public dans leur commune. Nous y adhérons et les rejoignons. C'est pourquoi la décision de l'extinction totale des lumières, dans toutes les rues, de 23h à 5h du matin, a été prise car en l'état actuel des choses, nous avons estimé indispensable de contribuer à la réalisation d'économie dans un contexte qui fait état d'un possible prix de l'électricité pouvant être multiplié par cinq l'an prochain.

- **Anticiper et « acheter mieux »**

Il convient également de « mieux acheter », en anticipant et en achetant au bon moment. C'est ce que nous faisons au quotidien et que nous avons fait, dès cet été, en renégociant nos contrats d'énergie.

Plusieurs leviers sont mobilisés pour soutenir les collectivités locales dont principalement les TRV (Tarifs Réglementés de Vente) à destination des petites collectivités, de moins de 10 employés et/ou de moins de 2 M€ de recettes. Ces communes ont bénéficié en 2022 du bouclier tarifaire qui a limité la hausse de leur facture d'électricité en moyenne à 4 % TTC. Englefontaine ne rentre pas dans ce cadre et c'est pourquoi nous avons, dès cet été, renégocié de gré à gré avec les fournisseurs d'énergie et avons pu, avec ENGIE, convenir d'un tarif proche du TRV, nous permettant de limiter l'augmentation de la facture énergétique de la commune. Nous devrions réussir à rester dans une augmentation supportable des coûts en 2023, avant une envolée des prix prévisibles en 2024, mais le contexte évoluant vite, nous ne pouvons avoir de certitudes.

C'est pourquoi, il nous semble nécessaire de voir plus loin et d'investir.

- **Investir**

Dans un second temps, il faut songer à investir dans la rénovation énergétique de nos bâtiments et dans des installations de production d'énergie. Les investissements à venir doivent être vertueux et permettre une autonomie garante de maitrise et offrant une visibilité des coûts.

Pour ce faire, la commune a adhéré à la Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public animée par le Parc naturel régional de l'Avesnois qui nous permet de bénéficier de l'accompagnement d'un Conseiller en Energie partagé.

Dans le cadre de cette stratégie, nous avons pu bénéficier d'un état des lieux de la consommation énergétique des bâtiments publics. Ce dernier nous a permis d'identifier les pistes d'économies à la fois en termes d'usage des bâtiments que de leur nécessaire rénovation.

Dès 2023, nous allons pouvoir bénéficier d'un suivi des consommations qui nous permettra de répondre aux obligations du décret tertiaire qui impose à minima ce suivi et qui vise la réduction des consommations énergétiques.

Concernant la stratégie les projets d'investissement, le premier d'entre eux sera la réalisation d'une chaudière au bois déchiqueté du bocage et son réseau de chaleur permettant de chauffer la salle des fêtes, la mairie et l'école [voir l'article sur le projet page suivante].

Cet investissement permettra de contenir la facture énergétique à un niveau acceptable en la faisant passer à +/- 10 000 euros par an contre + de 40 000 euros en 2023, et encore + en 2024, si nous ne faisons rien.

Les collectivités doivent aussi contribuer à l'accélération de la transition énergétique, plus que jamais indispensable.

Grâce à cet investissement et à la rigueur de la gestion budgétaire actuelle reconnue par le comptable du trésor public, nous pouvons espérer réussir à poursuivre une politique d'investissement au rythme d'un axe routier par an, la réhabilitation d'un bâtiment public par an avec l'école [voir article page 19] et la salle des fêtes en priorité et pourquoi pas le développement d'énergies renouvelables sous forme de photovoltaïque.

Nous avons défini ces mesures dans un exercice de responsabilité dans lequel nous nous sommes engagés. Nous n'en connaissions pas l'ampleur de la tâche, mais conformément à notre engagement, nous n'avons cessé d'échanger et de construire, avec l'État, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, sans oublier le Pays de Mormal et le Parc naturel régional de l'Avesnois qui, sans tarder, ont agi dans l'urgence à nos côtés, pour nous aider à maintenir nos capacités d'investissement, en particulier en faveur de la transition écologique. Merci à eux.

Nous sommes ravis de pouvoir porter à votre connaissance que nous sommes au rendez-vous en termes de moyens et de méthode.

L'avenir des territoires et donc pour notre commune se dessine maintenant

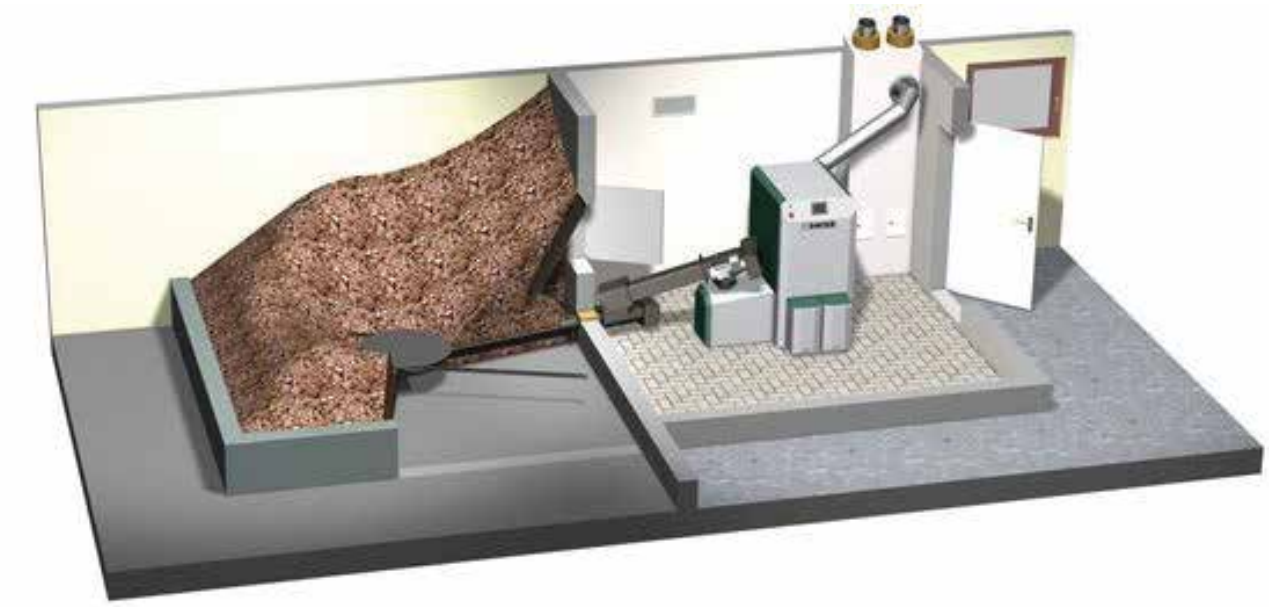

Schéma d'un chaudière automatique pour bois déchiqueté

Chaudière bois et réseau de chaleur

La commune d'Englefontaine va remplacer le système de chauffage de l'ensemble de ses bâtiments afin de mettre en place une chaufferie collective au bois déchiqueté (plaquette bocagère) et un réseau de chaleur alimentant la Mairie, l'Ecole, le Restaurant scolaire et la Salle des fêtes.

Un local pour l'installation de la chaufferie et un silo pour stocker le bois énergie seront construits en face de la salle des fêtes. Tous les bâtiments seront raccordés par un réseau hydraulique aux installations de chauffage.

Au-delà d'offrir à la commune une source énergétique moins coûteuse et plus durable, cet investissement permet une mise aux normes et/ou remplacement des équipements vétustes de chauffage dans les bâtiments communaux.

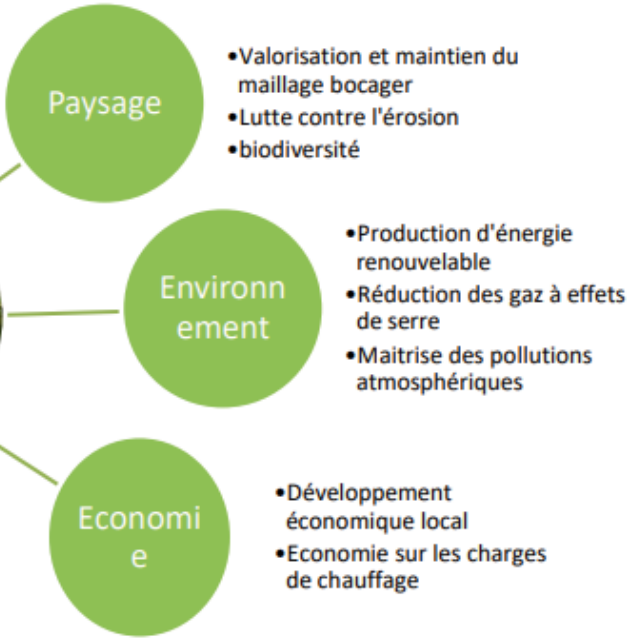

La mise en place d'une chaufferie au bois participe au développement durable et constitue une alternative à l'épuisement des énergies fossiles tout en participant au développement de la filière bois-énergie bocagère.

La mise en place d'une chaufferie bois est aussi un choix **économique et financier :**

Lors de la phase d'étude, certains points de vigilance tels que l'investissement initial et le temps de retour sur investissement ont été pris en compte. Sur la base des consommations totales, la puissance nécessaire estimée est de 298 kW.

Au regard de ce besoin de puissance, la chaudière sera en fait une installation en cascade de 3 chaudières de 110 kW chacune permettant de moduler la puissance en cas de besoin. Cela permettra de subvenir aux aléas d'un éventuel besoin de surplus de production. La stratégie thermique voulue par l'équipe municipale est déjà expérimentée sur le territoire de l'Avesnois (Wallers-en-Fagne, Communauté de communes du Pays de Mormal, communauté de communes du Cœur de l'Avesnois …) et présente plusieurs avantages. En effet, la cascade de 3 chaudières permet une souplesse d'utilisation, de toujours obtenir le meilleur rendement et de faire que la puissance appelée soit idéalement répartie entre les installations (exemple : en cas d'hiver rigoureux, trois chaudières fonctionneront alors qu'en été, une seule fonctionnera pour alimenter les locaux en eau chaude).

Cela garantit également la continuité de service : en cas de défaillances, il n'y a pas d'arrêt dans la fourniture de chaleur puisqu'une chaudière pourra succéder au fonctionnement d'une autre dans l'attente de sa réparation.

Les besoins thermiques des bâtiments et la consommation en combustible nécessaire fait état d'un volume de plaquette annuelle de 450 MAP/AN pour un coût de 9 000 euros annuel contre 36 000 euros actuellement.

Le coût en investissement du projet est estimé à 777 472 euros HT. La commune a obtenu une subvention de 330 000 euros du Département du Nord et 233 241,60 euros de l'Etat au titre de la DSIL (Dotation Spécifique à l'Investissement Locale) soit 72,5% du coût total. La part supportée par la commune, 214 230,40 euros, représente une économie réelle avec un temps de retour sur investissement de 5-6 ans.

Période 2023- 2027	Chaudière Bois	Chaudière Gaz (sans nouvelle augmentation)	Chaudière Gaz (augmentations annoncées)
Investissements	214 230 €	0 €	0 €
Consommations	50 000 €	200 000 €	400 000 €
Remise en état / Changement Mairie & Salle des fêtes	0 €	100 000 €	100 000 €
Total sur 5 ans	264 230 €	300 000 €	500 000 €
Surcout du chauffage au gaz sur 5 ans		**+35 770€**	**+ 235 770 €**

Le gain estimé à 5 ans, selon l'évolution des coûts de l'énergie se situe entre 35 000 € (au tarif actuel) et 235 000 € (sur la base des projections d'augmentation).

Grâce à cet investissement, nous allons maintenir notre facture énergétique pour chauffer ces bâtiments aux alentours de 10 000 € annuellement contre +/- 40 à 80 000 € avec le gaz.

Projet Vélo

Le Comité interministériel à la sécurité routière, présidé par le Premier ministre, a adopté, le 9 janvier 2018, une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité », le « Savoir Rouler à Vélo ».

La mesure consiste à favoriser le développement du « Savoir Rouler à Vélo » relatif à l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée.

La généralisation du programme doit permettre aux jeunes entrant au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation, à des fins de mobilité.

Pour autant, la mise en œuvre de cette volonté nécessite des moyens. C'est pourquoi, adhérant à l'intention portée par cette mesure et voulant être active, la municipalité s'est associée au Pays de Mormal pour concevoir le dispositif « COLLEGIENS DE MORMAL A VELO » et a obtenu le soutien du Comité Départemental Olympique et de la Fondation MACIF permettant de mettre en place à l'école d'Englefontaine le « savoir rouler à vélo ».

La validation du « savoir rouler à vélo » comporte trois étapes :

1. **Savoir pédaler :** maîtriser les fondamentaux du vélo (acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner),
2. **Savoir circuler :** découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé (savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du Code de la route),
3. **Savoir rouler à vélo** : circuler en situation réelle (apprendre à rouler en autonomie).

Les socles 1 et 2 ont été dispensés à l'ensemble des élèves depuis la maternelle. Une sortie (cycle 3) a été organisée pour les CM1 et CM2.

La commune va continuer de mobiliser des moyens pour faire perdurer l'enseignement et le développement du vélo auprès des jeunes avec le soutien de GENERATION VELO en 2023 et 2024. Ce programme de financement éligible aux certificats d'économies d'énergie (CEE) est destiné à soutenir le déploiement du Savoir Rouler à Vélo.

Pays de Mormal Communauté de Communes

COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS CDOS NORD

FONDATION MACIF Agir pour l'innovation sociale

L'école

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

caue NORD
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD

« VERS UNE ÉCOLE PARTAGÉE POUR DEMAIN »

Grâce à la gestion rigoureuse, au recouvrement des dettes et divers impayés, aux renégociations de contrats et à sa stratégie de baisse de la facture énergétique, la commune d'Englefontaine retrouve sa capacité d'autofinancement et cela laisse entrevoir la possibilité d'une rénovation de l'école.

Forte de cela, l'équipe municipale vient d'enclencher la démarche et souhaite réfléchir à son école de demain dès 2023, pour construire un projet et constituer les dossiers de demande de subventions en 2024.

Lors d'une première réunion réunissant le CAUE, l'Inspectrice de l'Education Nationale Mme Soloche, la Directrice de l'école Mme Deleplace et l'équipe municipale, nous souhaitons imaginer un projet d'école ouverte sur la commune et support de nouvelles pratiques pédagogiques.

Le projet s'appuiera sur une démarche participative impliquant l'Education Nationale, les enseignants, les enfants, les parents, les associations, les habitants et les élus. Pour cela, la commune a décidé de s'associer au CAUE pour l'accompagner dans cette démarche.

Le projet va se dérouler sur 3 ans en plusieurs grandes phases : une phase de concertation en 2023 / une phase de programmation en 2024 / une phase de conception et réalisation de 2024 à 2026 sous réserve de mobilisation de financements.

Dès à présent, dans le cadre de la phase de concertation, seront mis en place des temps de RENCONTRES ET DE REFLEXION afin de définir, collectivement, les usages et les besoins, partager nos visions de ce lieu de vie qu'est l'école.

Nous revenons vers vous très prochainement pour le début de l'aventure.

Atlas de la Biodiversité Communale

Parce qu'on ne protège que ce que l'on connait, le Parc naturel régional de l'Avesnois, via les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), propose aux communes d'étudier la biodiversité qui se cache sur leur territoire.

À toutes les heures du jour et de la nuit, les techniciens du Parc, jumelles autour du cou et filet sur l'épaule, ont arpenté les parcelles pour écouter, observer, compter, répertorier la faune et la flore qui s'épanouit au cœur du bocage.

La commune d'Englefontaine a bénéficié en 2022 de ce dispositif qui a permis d'inventorier 121 espèces faunistiques et 96 espèces floristiques.

Animation à la découverte des papillons à Englefontaine

Affiche "à la découverte des papillons"

Triton crêté (crédit photo E. PENET)

Paon-du-jour

Souci

Dans des mares prairiales de la commune, a été identifié le Triton crêté, espèce patrimoniale au niveau européen et considéré comme quasi-menacé au niveau national sur la liste rouge des espèces menacées. Il est protégé comme tous les amphibiens.

Dans le cadre des ABC, la mission de sensibilisation est essentielle. C'est pourquoi s'est déroulée le mercredi 20 juillet, l'animation "à la découverte des papillons". Une trentaine de participants a pu découvrir le cycle de vie de ces insectes ainsi que les espèces présentes dans la commune.

Le Défi Familles à Biodiversité Positive

Pour accompagner les citoyens dans la mise en oeuvre de gestes favorables à la préservation de la biodiversité

Le "Défi familles à biodiversité positive" est un projet visant à accompagner des familles qui souhaitent réduire leur « empreinte biodiversité » dans leur quotidien, de manière ludique, en relevant des défis thématiques. S'inscrivant dans une dynamique de réponse aux enjeux de préservation du Vivant, ce projet, porté par le réseau des Parcs naturels régionaux de France, est soutenu par l'Office français de la biodiversité et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

L'essentiel des actions proposées aujourd'hui aux citoyens par les acteurs français du domaine de la biodiversité concernent le patrimoine naturel local (chantiers nature, construction d'abris pour la faune, observations dans son jardin...). Très peu concernent la biodiversité au sens global du terme.

Or, tous nos gestes de la vie quotidienne (manger, se déplacer, s'éclairer, entretenir son logement, jardiner, pratiquer un sport dans la nature, partir en vacances...) ont un impact direct ou indirect sur la biodiversité, celle qui nous entoure, mais plus globalement, celle qui peuple l'ensemble de la planète : c'est ce qu'on appelle l' « empreinte biodiversité ».

Lancé en décembre 2020, Englefontaine a accueilli ce projet expérimental visant à accompagner des familles volontaires à réduire leur « empreinte biodiversité » dans leur quotidien, de manière conviviale.

Sur chacun de ces territoires, une dizaine de familles volontaires, aux profils divers, ont imaginé des missions à relever liées aux enjeux de préservation de la biodiversité autour de différentes entrées : alimentation, jardinage, mobilité, consommation, espace public.
Des ateliers de sensibilisation (atelier cuisine, réalisation de jus de pomme, plantation, sorties nature, fabrication de mangeoires…) ont été organisés pour accompagner les familles (adultes et enfants), à la fois vers une meilleure connaissance des liens entre leurs actes et leurs impacts sur la biodiversité, et vers une réduction de leur « empreinte biodiversité ».

Plus d'informations en vidéo sur :

https://www.youtube.com/watch?v=kbDLjw-X4KY&t=66s

Travaux

Aire de jeux

Depuis le début de l'été, 2 aires de jeux et une table de ping-pong ont vu le jour sur la place du village pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Création d'un bar dans la salle polyvalente

Afin de permettre l'utilisation simultanée de la salle polyvalente en location et du Club House lors de manifestations sportives, nous avons créé un nouveau bar avec évier et équipements nécessaires pour l'organisation de repas.

Nettoyage de l'étang

.
La fédération de pêche est intervenue afin créer des trouées dans les nénuphars à destination des pêcheurs.

Réfection de l'église et de la chapelle du Terneau

Les agents communaux ont refait le soubassement de l'église qui était fortement détérioré. Une partie de la toiture de la sacristie a été refaite. La chapelle place Jeanne d'Arc a elle aussi été rénovée (toiture et rejointoiement intérieur et extérieur).

Le petit patrimoine

Au cœur de notre Parc naturel régional de l'Avesnois et de notre Communauté de communes du Pays de Mormal, il a été proposé aux 53 communes la mise en valeur, par des panneaux informatifs, de 3 éléments remarquables de leur patrimoine. Sans hésiter, nous avons adhéré à cette initiative et avons eu la chance de nous voir remettre samedi 3 décembre nos panneaux à Maresches où nous avons également apprécié le café rando.

Ci-dessous, les photos des 3 éléments que nous avons retenus. Ils seront installés prochainement :

Mise aux normes électriques de école, église, mairie et salle des fêtes

Les passages de différentes commissions de sécurité ont fait apparaître des besoins de mise aux normes électriques de différents circuits sur les bâtiments gérés par la commune. Nous avons réalisé les travaux afin de lever les réserves.
Le coût de l'opération s'élève à 6974 € TTC.

Entretien signalisation

La batterie défectueuse du radar rue Victorien Cantineau en provenance de Landrecies a été changée. Espérant que cet équipement fonctionnel permette aux conducteurs distraits de réduire leur vitesse. Nous en profitons pour rappeler qu'aucun dispositif ne remplacera votre vigilance et votre sens de la responsabilité.

Réfection de la chaussée Brunehaut

Lors de précédents travaux menés par le Département du Nord, seule une partie de la bande de roulement de la chaussée Brunehaut avait été remise à neuf. Aujourd'hui, la totalité de la chaussée traversant Englefontaine est remise en état.

Rue de l'église

Une réflexion est en cours sur la réfection de la rue de l'église. Les premiers devis reçus portent le projet à 282 000€ TTC. Etant donné le montant important et le contexte d'inflation, nous arbitrerons la réhabilitation de la route lors du vote du budget 2023.

Cérémonies

Cérémonie du 8 mai et du 11 novembre

Le 8 Mai, M. DEFOSSE Ludovic a été distingué de la croix du combattant en présence de Madame la Maire et du président de l'ACPG, M. LECUYER Marcel.

Le 11 novembre, M. PETOUX Gaston a été distingué pour son engagement en temps que porte-drapeau pendant plus de 20 ans.

Lors des cérémonies, les enfants de l'école Jules Copain ont entonné la Marseillaise et le God save the King.

Remise de la médaille du travail

Cette année ce ne sont pas moins de 4 médailles du travail qui ont été remises à madame BOULANGER et messieurs LECERF, MILLON et MEUNIER.

Concours des maisons fleuries

Le concours des maisons fleuries 2022 a vu Mme LAURENT Valérie (1er Prix) Mme BOULEAU Francine (2ème prix) et Mme MARECHAL Cathy (3ème prix) récompensées pour la catégorie « Façades ».

Mme NOISETTE Pascaline (1er Prix), Mme DELCROIX Véronique (2ème prix), M. THURETTE Thibault (3ème prix) et M. VITS Hervé (4ème prix) se sont vus récompensés pour la catégorie « Parterre ».

Sans oublier...

Altra Schola

Depuis la rentrée scolaire 2022, la commune compte sur son territoire une école alternative privée « Altra Schola » pour les jeunes de 3 à 18 ans. Sous forme associative, cette école située dans les anciens locaux de l'AFEJI propose un enseignement basé sur les méthodes Montessori et Martenot pour les 3-10 ans. Julien Bouvart, président de l'association, explique que pour les 11-18 ans l'enseignement passera par un contrat d'apprenant en fonction du projet personnel et professionnel de chaque élève. L'école est en lien avec plusieurs micro-entreprises et associations d'intérêts locaux et environnementaux.

Pour plus d'informations, contactez Monsieur Bouvart par mail : altra.schola@gmail.com

Le Mormal Rugby Club

Le 17 décembre a eu lieu l'inauguration du Club de Rugby en présence de Messieurs Guislain CAMBIER, Président du Pays de Mormal; André FREHAUT,1er vice-Président du Pays de Mormal; Valentin DELHAYE, suppléant de Michaël TAVERNE député 12ème circonscription; Benjamin SAINTHUILLE, Député de la 3ème circonscription du Nord; de Mesdames Nathalie MONNIER, maire de Le Favril; Hélène DUMORTIER, maire de Fontaine-au-bois et Monsieur Jean-Marie COUSIN, maire de Croix-Caluyau. Tous, se sont pris au jeu de la transformation de pénalité ! Etaient également conviés les sponsors : La Bascule, la Carpe d'or, la Crêperie de la poste, Intermarché, Mormal'T, Patrick, Sport 2000, et les Vergers Tellier.

Aide au sport

La Municipalité a étendu son dispositif d'aide à l'adhésion à un club sportif. En effet, celui-ci est désormais accessible aux adultes. Pour rappel, chaque habitant peut bénéficier d'un remboursement à hauteur de 15€ pour toute adhésion à un club sportif de la commune, sur simple demande en remplissant un formulaire disponible en mairie ou au dos de cette page.

Carte cadeau naissance

Pour la venue au monde de votre enfant, la municipalité vous offre un cadeau. Pour le recevoir, il vous suffit de remplir un coupon en Mairie, ou découper le formulaire au dos de cette page.

Coupon à remplir pour l'obtention du cadeau de naissance

Enfant :

Nom : ……

Prénom : ……

Date de naissance : ……

Représentant légal :

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

Téléphone : ……

Le : ……

Veuillez joindre à ce coupon un acte de naissance

Signature :

Participation Municipale à une association sportive ou club sportif englefontainois

Adhérent :

Nom : ……

Prénom : ……

Date de naissance : ……

Représentant légal (si personne mineure) : ……

Adresse : ……

Téléphone : ……

Nom du Club ou de l'Association : ……

Montant de l'Adhésion : ……

Le : ……

Veuillez joindre à ce coupon un Relevé d'identité Bancaire

Signature :